

Formation à la sécurité des personnels des entreprises extérieures Niveau 2

N2

Objectifs

Prendre conscience de sa responsabilité en tant que personnel d'encadrement des entreprises extérieures intervenant sur sites industriels
Comprendre le cadre réglementaire, les obligations du chef de chantier dans le cadre de la coactivité, et les responsabilités civiles et pénale
Savoir réaliser une évaluation des risques en situation de coactivité, et participer à l'élaboration du plan de prévention et des procédures associées

Public Visé

Personnel encadrant des opérateurs intervenant sur site industriel et signataire des documents de travail (plan de prévention, autorisation, permis de travail...)

Durée

14.00 Heures

2 Jours

Pré Requis

Le stagiaire devra être titulaire d'un certificat niveau 1 ou niveau 2 en cours de validité et devra maîtriser le français lu, écrit, parlé (indispensable)

Parcours pédagogique

Tour de table

- Présentatin du formateur et des stagiaires
- Présentation des objectifs de la formation et des risques de coactivités
- Nécessité de la formation pour accéder aux sites
- Discussion collective sur les acquis du Niveau 1 et sur les risques métiers des stagiaires ;
- Présentation du programme et de l'organisation de la formation

Contexte et enjeux de la sécurité

- L'accident du travail et la maladie professionnelle
- Le contexte réglementaire
- La responsabilité pénale
- Les acteurs internes et externes de la sécurité

Evaluation des risques et définition des mesures de prévention / protection

A travers l'étude de cas :

- Etablissement d'un mode opératoire / phasage ;
- Identification des risques et moyens de prévention associés.

Les principales familles de risques du programme N1 sont abordés dans l'étude de cas

Plan de prévention

A travers l'étude de cas, :

- Identification des situations de coactivité et moyens de prévention associés ;
- Tenue d'une inspection commune préalable
- Rédaction du plan de prévention et des permis associés ;
- Préparation du chantier (habilitations, matériels, moyens humains, ...)
- Mise en place et vérification des mesures de prévention et de protection
- Explication du plan de prévention, autorisation de travail, modes opératoires,... à l'équipe ;
- Gestion de la fin de chantier (conformité à la demande, gestion des déchets, retour d'expériences, ...).

Gestion de situations dégradées

A travers l'étude de cas, :

- Réactivité à tout changement de situation de travail
- Modification de l'analyse de risques et des documents associés ;
- Réaction face à l'usage du droit de retrait d'un de ses salariés.

Bilan : rôle et missions du titulaire d'un certificat de Niveau 2

- Savoir identifier les dangers et évaluer les risques en permanence
- Gérer son équipe et son chantier, y compris en situation dégradée

LSM FORMATIONS - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 31590311259

- Transmettre les informations à son équipe.

Conclusion

Rôle d'encadrement du N2 et de son implication dans l'évaluation des risques sur le chantier. Devoir d'exemplarité, l'importance du comportement individuel et du savoir être.

Règle d'or : < Pas d'autorisation écrite, pas de travail >

Evaluation des connaissances des stagiaires

Evaluation individuelle des connaissances, puis explication des réponses de manière collective

Objectifs pédagogiques

Savoir évaluer les risques en permanence,
Savoir gérer son équipe et son chantier, y compris en situation dégradée
Savoir transmettre les informations à son équipe

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposé. Questions réponses
- Apports théoriques, débats
- Etudes de cas en sous-groupes : Analyse de risques, rédaction de PdP, Autorisation de travail, présentation des informations aux N1, gestion de situations dégradées
- Présentation de PdP, Autorisation de travail ; permis
- Présentation d'EPI ; vidéos ;
- Partage expériences entre stagiaires
- Livret stagiaire

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur labellisé ANFAS

Méthodes et modalités d'évaluation

QCM et questions ouvertes de 20 questions, (note mini 15/20 avec trois questions éliminatoires) , un certificat de stage sera délivré, ainsi qu'une attestation provisoire de réussite au stage dans l'attente de la réception du certificat de stage.

Modalités d'Accessibilité

Identification du handicap par notre référent au préalable de la formation

Sanction formation

Délivrance d'une attestation de fin de formation et du certificat ANFAS

Tarifs

Inter (Par Stagiaire) : **Nous consulter**
Intra (Par Jour) : **Nous consulter**

Effectif

De 2 à 12 Personnes